Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260605-D2026_049-DE

| DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE |
|---|---|
| COMMUNE DE TREBEURDEN | EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL |

# L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le CINQ du mois de JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : PIROT Geneviève à MONFORT Annaïg, GAUTIER Pierre-Louis à HALNA Yannick, LE COZ Quentin à BILLIOU Marine

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

## D2026-049 GRILLE TARIFAIRE - ANIMATIONS « TREB'ACTIV »

Madame le Maire sollicite l'autorisation de fixer par arrêté municipal la grille tarifaire pour les prestations prévues dans le cadre du dispositif d'animations estivales.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par vingt-cinq voix pour et deux abstentions (*Mesdames SEVES-QUERRE et EVEN*),**

**Vu** l'article L2122-22-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**- AUTORISE** Madame le maire à fixer par arrêté la grille tarifaire des prestations « Treb'Activ ».

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF